



Vie du village

Enfance

Environnement

Associations

Actualités

L'écu d'argent



Sommaire

Vie du village

- 2 Sommaire
- 2 Renseignements administratifs
- 3 Le mot du Maire
- 4 Votre Conseil Municipal
- 5 Budget
- 6 Actualités Mairie
- 7 Fibre optique
- 8 Plan Local d'Urbanisme
- 9 Recensement
- 10 L'impact de la COVID

Enfance

- 11 La nature au coeur de l'école
- 12 Ecole : de la forêt au jardin
- 13 SIGES
- 14 COVID et scolarité

Environnement

- 15 Brigade verte
- 16 Pesticides et riverains

Associations

- 18 Le Verger de Walheim
- 19 Cawal'tag
- 20 Sundgo2
- 21 Donneurs de sang
- 21 De fil et de coeur
- 22 FC Walheim
- 22 Club de l'amitié
- 23 UNC
- 23 Eléna Amann
- 24 Conseil de fabrique
- 25 Histoire et Mémoire d'Alsace

Actualités

- 26 Etat civil
- 28 Brèves - bien vivre ensemble
- 30 Informations pratiques
- 31 Site internet



Mairie de Walheim
 1 Rue de la Gare
 68130 Walheim
 Téléphone 03 89 40 98 42
 Télécopie 03 89 08 86 18
 mairie@walheim.fr
 www.walheim.fr

Ouverture du secrétariat
 Mardi 9 h à 12 h / 15 h à 17 h
 Mercredi 9 h à 12 h
 Jeudi 15 h à 19 h
 Vendredi 15 h à 17 h

Permanence du Maire
 (sur rendez-vous)

Conception, rédaction et réalisation :
 Sylvie Perret, Guy Meyer,
 Michel Pflieger, avec le concours du
 Conseil Municipal,
 du Secrétariat de mairie de Walheim
 et des associations
 Imprimé pour la Mairie de Walheim
 Décembre 2020
 Merci à nos annonceurs

Le mot du Maire



L'année 2020 restera assurément gravée dans nos mémoires de par la crise exceptionnelle qui nous touche. Notre vie a été bouleversée, et nous nous interrogeons sur ce que sera le monde de demain.

Nous aspirons tous à une reprise de notre vie quotidienne, mais peut-être connaissons nous une révolution dans nos modes de vie futurs. En tout cas, nous ne sortirons pas indemnes de cette séquence unique que peu d'entre nous envisageaient de vivre quand nous nous souhaitions une bonne année.

Cette crise sanitaire majeure, la Covid-19, a fait passer au second plan d'autres fléaux. Tout d'abord cette folie terroriste, qui a visé dernièrement les serviteurs de la République et les catholiques de notre pays. Plus que jamais, la Nation doit rester solidaire.

Ensuite, le changement climatique, dont la lutte contre le réchauffement ne suffit plus, il faut désormais vivre avec. Les épisodes de sécheresses et de canicules, mais aussi de fortes pluies et d'inondations seront de plus en plus fréquents et intenses et nous incitent à anticiper et à réagir.

Enfin, les mutilations de chevaux, poneys et autres équidés : les propriétaires et les amateurs d'équitation ont vécu ces agressions avec un grand stress. Je peux les assurer de mon soutien face à ces actes cruels et barbares.

Les 15 mars et 28 juin derniers, vous avez élu quinze conseillers municipaux dont le tiers exerce un mandat municipal pour la première fois. Au nom de tous mes collègues, je tiens à vous remercier sincèrement pour la confiance ainsi témoignée.

Mes remerciements s'adressent également au personnel soignant, aux aidants, à tous les enseignants qui ont dispensé l'enseignement à distance, aux membres du personnel communal qui ont assuré le service pendant la période de confinement national, à tous les élus, anciens et actuels, qui ont, dans un même élan de solidarité, distribué les masques dans chaque foyer, ainsi qu'aux bénévoles qui se mobilisent pour nous apporter une aide précieuse.

L'installation du nouveau conseil municipal n'a pu se réaliser que le 3 juillet, après le deuxième tour. Il s'est rapidement mis au travail avec la création de différentes commissions et l'élaboration du budget. Il a à cœur d'être à votre service et de travailler pour le bien collectif. Les chantiers de cette mandature seront importants et nécessiteront une vraie mobilisation. L'intérêt général sera la priorité de votre équipe municipale et son programme de campagne son fil conducteur. Elle a déjà organisé plusieurs journées de travail (désherbage, nettoyage, bricolage...), rencontré les représentants de la profession agricole et a pris contact avec toutes les associations, auxquelles je souhaite bon courage car elles ont été privées de nombreuses activités. Je les encourage à garder leur motivation et l'envie de proposer de belles animations lors de jours meilleurs.

Avec mon équipe, je formule le vœu que cette expérience de pandémie nous rende plus humbles, plus raisonnables, plus solidaires, et que nous soyons plus attentifs au bien vivre ensemble. Continuons à prendre soin de nous et de nos proches en respectant au quotidien les gestes barrière, qui sont finalement la meilleure protection que nous ayons !

Tous les élus et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année et une excellente année 2021 !

Avec mon dévouement,
 Michel PFLIEGER

Expérience et ouverture
 pour un projet réaliste et transparent

Votre Conseil Municipal



Comptes 2018 - Budget

Délégués intercommunaux

Organisme	Titulaire	Suppléant
Syndicat intercommunal pour la Gestion forestière de la Région (SIGFRA)	Christian GOERIG	Anne-Catherine NAVARRO
Syndicat mixte de l'ILL	Guy MEYER	Danièle MARTIN
Syndicat mixte des cours d'eau du Sundgau Oriental	Guy MEYER	Danièle MARTIN
Syndicat départemental d'électricité et de gaz du Haut Rhin	Jean-Pierre KAEMMERLEN	
Groupement d'intérêt cynégétique de l'Altenberg n° 20	Antoine STAMPFLER	Corinne BAERENZUNG
Commission Locale des Charges Transférées	Fabrice PANFALONE	
Syndicat intercommunal de gestion des affaires scolaires	Corinne BAERENZUNG Anne-Catherine NAVARRO Danièle MARTIN	Myriam BILLARD
ComCom Sundgau	Michel PFLIEGER	Antoine STAMPFLER
Brigade Verte	Antoine STAMPFLER	Christian GOERIG
Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin (ADAUHR)	Fabrice PANFALONE	

Délégations des adjoints

Antoine STAMPFLER	Fabrice PANFALONE	Danièle MARTIN
Voirie et réseaux	Finances	Environnement
Bâtiments et terrains communaux	Urbanisme	Affaires scolaires
Cimetière	Gestion de la salle polyvalente	Vie associative, jeunesse et sport
Encadrement du personnel technique des services extérieurs	Parc et réseaux informatiques	Culture
Matériel roulant et outillage	Sécurité	Représentations extérieures

Vice-Présidents rapporteurs des Commissions municipales

Commission	Vice-Président rapporteur
Finances	Fabrice PANFALONE
Urbanisme	Michel PFLIEGER
Voirie et patrimoine communal	Antoine STAMPFLER
Communication	Sylvie PERRET
Environnement, agriculture et forêt	Anne-Catherine NAVARRO
Vie associative, culture, jeunesse et sport	Danièle MARTIN
Salle polyvalente	Christian NAAS
Cadre de vie	Nicole TONIOLO
Appel d'offres	Michel PFLIEGER



Compte administratif

Le Compte Administratif, approuvé par le conseil municipal, est le bilan financier de l'année écoulée.

Le Préfet s'assure de la sincérité du compte administratif par comparaison avec le compte de gestion. Le compte de gestion, établi par le trésorier municipal qui est le seul chargé de payer les dépenses communales, doit être identique au compte administratif établi par la commune.

Exercice comptable 2019	Montant	2018
Recettes de fonctionnement	777 322,74 €	710 820,24 €
Dépenses de fonctionnement	521 063,21 €	562 478,85 €
Bilan de fonctionnement	256 259,53 €	188 795,39 €
Recettes d'investissement	292 410,99 €	185 297,64 €
Dépenses d'investissement	203 011,65 €	198 322,55 €
Bilan d'investissement	89 399,34 €	119 848,57 €
Soit un excédent global de clôture	345 658,87 €	308 643,96 €

Budget communal pour 2020

Le budget communal a dû être établi en moins d'un mois après l'installation de la nouvelle équipe municipale. Cette année, il n'y a pas eu de nouveaux chantiers donc pas de nouvelles dépenses d'investissement. Il s'agissait surtout de régler les chantiers en cours.





SIGFRA

Le SIGFRA (Syndicat Intercommunal de la Gestion Forestière de la Région d'Altkirch) a été créé pour assurer la commercialisation du bois issu des forêts des 81 communes membres. Celui-ci gère 9972 hectares de forêt.

En 2018, la compétence de la commercialisation des bois en forêt communale lui a été enlevée au profit de l'ONF (Office National des Forêts). Ne reste plus au SIGFRA que la gestion de la main d'œuvre composée de bûcherons et de sylviculteurs. Ses recettes proviennent des subventions versées par les communes. A ce jour, il ne reste plus que trois bûcherons en activité.



En date du 23 juillet 2020, a eu lieu la réunion pour l'élection du nouveau Président, du nouveau Vice-Président et la constitution du nouveau bureau.

Suite aux votes, M. Thierry Jacobberger a été proclamé nouveau Président du SIGFRA et M. Philippe Depierre Vice-Président (Délégué de la Ville d'Altkirch). Neuf nouveaux membres sont également élus au bureau. En conclusion, il semblerait que le Syndicat sera dissout courant 2023.

Vos secrétaires de mairie

Sandrine Cren est en poste CDD depuis le 1er décembre 2019. Elle exerce en tant que secrétaire de mairie avec le grade d'attachée territoriale. Ses tâches recouvrent toute la gestion des affaires courantes de notre commune. Elle remplace Carole Lamère qui a choisi de prendre une disponibilité de la fonction publique territoriale.

Sandra Famà est employée comme adjointe administrative à la mairie de Walheim depuis 2015. Après une carrière dans le commerce puis à la mairie d'Altkirch, elle est chargée à ce jour de la comptabilité de la commune.



Sandra Famà / Sandrine Cren

Travaux en cours

Voirie

En septembre, une journée de travail a permis de nettoyer la chaussée, les caniveaux et les trottoirs à l'entrée du village en venant d'Altkirch. A ce propos, nous déplorons de nombreuses incivilités, notamment ces masques usagés jetés sur la voie publique. Un projet de sécurisation des cheminements piétonniers et cyclables est en cours de discussion avec le PETR Sundgau.

Cimetière

En octobre, une journée de désherbage et d'entretien des allées du cimetière a été réalisée par les conseillers. Imposée par le législateur, la réforme funéraire nous pousse à intervenir dans notre cimetière qui ne répond plus aux nouvelles normes. Ainsi un projet de réhabilitation et d'agrandissement est à l'étude. Il sera réalisé en plusieurs phases, étalées sur plusieurs années.

Dans ce cadre la municipalité a commencé à procéder à l'inventaire des tombes. Ainsi un avis a été affiché, aux trois entrées du cimetière, invitant les familles à se manifester pour le maintien ou l'abandon de leur tombe. A noter que, conformément à l'article L2223-17 du Code des collectivités territoriales, un défaut de réponse dans un délai de trois ans vaudra abandon de la tombe.



La fibre optique à Walheim

Etat d'avancement de l'installation de la fibre optique à Walheim

Comme vous avez pu le constater depuis quelques temps, de nouveaux câbles noirs sont suspendus à nos poteaux téléphoniques. C'est la fibre optique qui se met tout doucement en place chez nous.

Actuellement, notre village est relié à Internet via un fil téléphonique classique en cuivre, c'est l'ADSL. Selon l'endroit où l'on se trouve dans le village, ce protocole permet d'avoir un débit de connexion au réseau internet jusqu'à 24 Mb/s. La fibre optique est un fil en verre plus fin qu'un cheveu, capable de transmettre à la vitesse de la lumière des données d'un point à un autre sur de grandes distances sans quasiment aucun affaiblissement de signal. Elle nous permettra de passer au très haut débit : jusqu'à 100 fois supérieur à notre connexion actuelle. Tout le foyer pourra alors travailler ou se divertir en simultané via plusieurs terminaux (tv, pc, tablette, téléphone...). La télévision en ultra haute définition et les téléchargements de fichiers lourds, de vos vidéos ou de musique seront instantanés. **Au cours du 2ème semestre 2021, les équipements seront installés et activés.**



La mairie vous informera de l'ouverture commerciale de l'accès à la fibre. Voici les étapes qui seront nécessaires pour être connecté :

Étape 1 : Testez votre éligibilité sur le site www.rosace-fibre.fr ou directement via les sites des Fournisseurs d'Accès Internet (FAI). Pour connaître ceux présents sur notre commune, il vous suffit de vous rendre sur le site www.rosace-fibre.fr.

Étape 2 : Une fois l'éligibilité de votre logement effective, choisissez votre FAI parmi les partenaires de Rosace et signez un contrat fibre avec lui selon vos attentes et vos besoins (offres Très Haut Débit avec un débit allant de 100 Mbit/s aux Gbit/s).

Étape 3 : Votre opérateur fibre vous contactera afin de fixer un rendez-vous pour le raccordement de votre domicile à la fibre optique.

Hors souhaits spécifiques, ce raccordement pour les particuliers est gratuit durant toute la durée de la concession (30 ans), si le chemin télécom existant est disponible et exploitable. D'éventuels frais de mise en service peuvent être facturés par votre FAI. La fibre optique qui sera posée chez vous empruntera le même cheminement que votre câble téléphonique actuel. Pour les professionnels, des offres spécifiques sont proposées.

Étape 4 : Une fois la fibre installée, il ne vous restera plus qu'à brancher votre nouvelle box et à profiter de la puissance de la fibre !

Remarques :

1. Votre Fournisseur d'Accès à Internet restera votre unique interlocuteur. Dirigez-vous vers lui pour toutes questions commerciales ou pour toutes questions service après-vente.
2. Pour les collectifs (bâtiments de plus de 3 logements), il est impératif que les bailleurs ou syndic autorisent par convention Rosace à poser le point de mutualisation dans l'immeuble, qu'ils fournissent un diagnostic amiante (pour les anciens immeubles) et qu'ils acceptent le DTI (Dossier Technique d'Intervention). Ces échanges réglementaires, ainsi que les délais pour effectuer les travaux, expliquent l'ouverture commerciale décalée sur ces bâtiments.
3. Visionner le processus de raccordement depuis l'éligibilité jusqu'à la pose de la prise avec notre animation : <https://bit.ly/vidéoaniméeRosace>



Le point sur le PLUI

Le PLUI du secteur d'Illfurth, arrêté par la communauté de communes Sundgau (CCS) en février dernier, qui devait être approuvé en cette fin d'année, n'a pas été validé en l'état, suite à une série d'observations émises par les services consultés comme la Chambre d'agriculture, la DDT (direction départementale des territoires)...

Ainsi la procédure d'approbation du PLUI sera-t-elle retardée pour des mois, voire une année, délai nécessaire pour répondre aux exigences réglementaires imposées : comme la limitation de la consommation d'espace, ou l'accroissement des capacités d'assainissement...

Nous constatons que la plupart de ces remarques ne concernent pas directement notre commune, mais le PLUI étant par définition intercommunal, nous sommes évidemment concernés par l'ensemble de la procédure pilotée par la CCS.

Ci-dessous quelques observations concernant notre commune :

Avis de la chambre d'agriculture

Elle salue la mise en place de l'OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) thématique sur les coulées d'eau boueuses. Elle précise que ces informations ont été corrélées par l'étude réalisée par la chambre d'agriculture sur cette problématique en 2018 sur les secteurs de Spechbach et de Walheim.

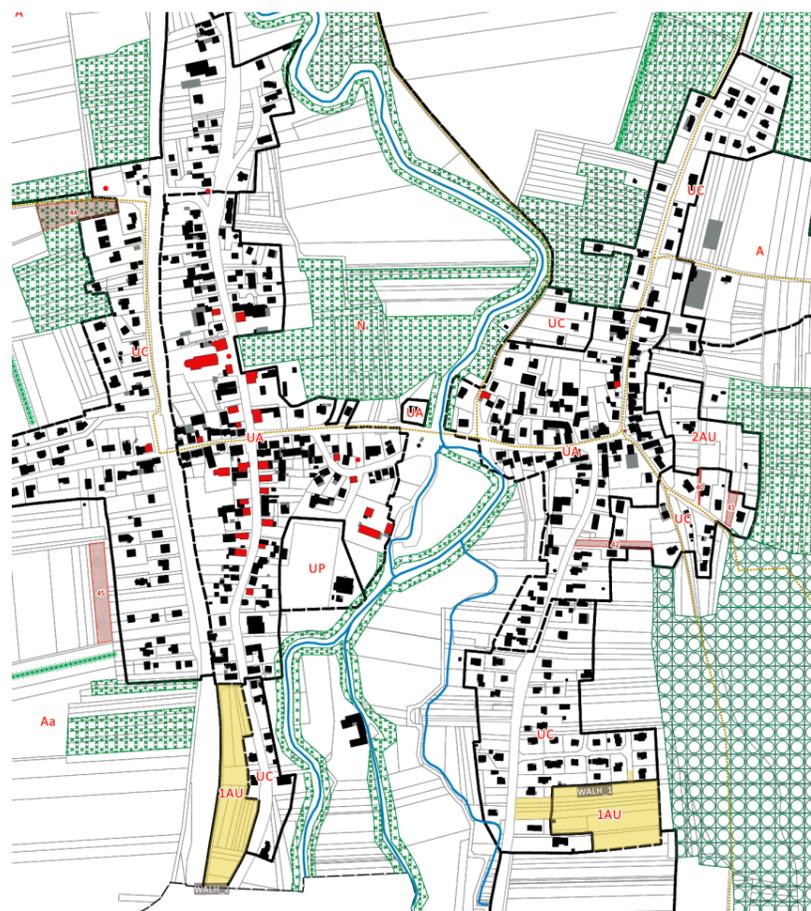
Elle estime que l'emplacement des quatre aménagements proposés sur Walheim pour la création d'un espace vert planté se situe en aval des zones de risques, et est dument justifié au regard du diagnostic coulées des eaux boueuses réalisé par la chambre d'agriculture.

Elle demande également le changement de zonage de certains secteurs de N (naturelle) vers A (Agricole), et inversement pour permettre de maintenir un équilibre global.

Avis de la DDT

Beaucoup de remarques générales et réglementaires. Concernant Walheim spécifiquement, les services de l'Etat estiment que le secteur 1AU2, situé en fin d'agglomération sud le long de la voirie, et déconnecté du centre bourg, enchâssé entre la voie de chemin de fer et la route départementale serait contraire aux prescriptions du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Pourtant, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays du Sundgau, porteur du SCoT, a émis un avis positif et sans réserve.



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2021

www.le-recensement-et-moi.fr

A l'heure où nous mettons sous presse, il est question de reporter le recensement à 2022. A cet instant, cette information reste néanmoins à confirmer.

Il s'agit d'un acte simple, un geste civique utile à tous. Vos informations personnelles sont protégées. Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel. Le recensement de la population respecte le règlement général sur la protection des données (RGPD).



Alice Panfalone



Arnaud Naas



Margaux Naas

Un agent recenseur recruté par votre mairie, muni de sa carte officielle, se présentera chez vous pour vous recenser :

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser, votre agent recenseur vous expliquera la marche à suivre. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez utiliser des documents papiers. Si vous répondez sur internet, cliquez sur « accéder au questionnaire en ligne » sur la page d'accueil du site le-recensement-et-moi.fr. Connectez-vous à l'aide des identifiants figurant sur la notice remise par l'agent recenseur. Ensuite, remplissez le questionnaire en vous laissant guider. N'oubliez pas de valider votre questionnaire ; si vous avez indiqué votre adresse mail, vous recevrez un accusé de réception par messagerie vous confirmant la bonne prise en compte de vos réponses.

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent recenseur vous remet une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre foyer. Lisez et remplissez lisiblement les questionnaires seul ou avec l'aide de l'agent recenseur. A un moment convenu avec vous, l'agent recenseur viendra les récupérer. Vous pouvez également les renvoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

L'impact de la COVID

L'Impact du Coronavirus sur notre commune

Plongée brutalement dans la crise sanitaire, notre commune a été marquée cette année 2020 par toute une série de conséquences d'une pandémie qui rappelle dans une moindre mesure les souvenirs de fléaux du passé comme la peste ou le choléra.

Réactivité

La municipalité s'est efforcée d'être réactive dès le début de l'épidémie pour assurer la protection des Walheimois. D'abord par la diffusion d'une information, constamment actualisée, diffusée sur son site internet. Ensuite, par la commande par la commune et la distribution de masques par les conseillers dès le mois d'avril. Enfin, par la distribution de masques fournis par le département en début mai.



Début de mandat retardé

Le confinement a entraîné le report par l'Etat du second tour des élections municipales au 28 juin, retardant de plus de 3 mois l'installation du nouveau conseil municipal. L'été fut assez chargé pour les nouveaux élus avec une série de conseils municipaux (3 en juillet) et de réunions de commissions (6 en juillet-août).

Télétravail et accueil du public

Durant le confinement, les services de la mairie ont été assurés par le télétravail du secrétariat de mairie et l'implication sur le terrain des agents communaux.

Un service d'accueil du public a été assuré partiellement à partir de la mi-mai, puis totalement dès le début du mois de juillet, dans le respect des gestes barrières.

Retard dans les travaux

Dans la traversée de Walheim, sur la RD16, les travaux de signalisation de la voirie n'ont pas pu être terminés, les entreprises étant en chômage partiel durant de longs mois. Ainsi le marquage au sol et la signalisation verticale n'ont pas pu être effectués à temps dans les rues de Mignovillard et de Wittersdorf.

Les travaux programmés par le Syndicat Mixte de l'Ill ont eux aussi été mis en veilleuse : la maintenance d'ouvrages, l'enlèvement d'embâcles et le projet de bouclage de la protection en amont du village en direction de Wittersdorf. Seule l'étude hydraulique en 2D a pu être réalisée.

Quant aux travaux envisagés à l'église, ils ont subi également le même sort, avec le remplacement de chaudière différé dans le temps.

Une salle polyvalente longtemps inutilisée

La crise sanitaire a aussi fait le vide dans le planning de location de la salle polyvalente, entraînant une absence de recettes dans ce poste de notre budget, alors que les charges subsistent malgré tout...

Cérémonies restreintes

Suite aux mesures sanitaires, les cérémonies liées au devoir de mémoire ont été maintenues en fin d'année, mais dans un format réduit, en petit comité, sans le côté festif habituel.



Nature au cœur de l'école

Le projet : renouer avec la nature

Partant du constat que le monde citadin s'installe à la campagne, les enseignantes de Tagolsheim, qui accueillent les élèves de Tagolsheim/Walheim âgés de 3 à 9 ans, souhaitent ouvrir une fenêtre sur l'environnement proche de l'école...

Ainsi des actions sont menées, avec l'appui d'une municipalité coopérante, pour emmener les enfants au contact de la nature :

- Réalisation d'un potager en carré pour des observations quotidiennes
- Agrandissement de la cour de l'école avec des espaces engazonnés.



Deux classes participent au projet (Maternelle et CP-CE1), soit environ 40 élèves. Accompagnés d'un animateur de la maison de la nature du Sundgau, (MNS) les enfants profitent de sorties régulières dans la forêt proche pour renouer avec la nature (une sortie par mois). Certains parents les accompagnent et peuvent participer et ressentir l'intérêt d'un tel projet.

L'aménagement de la cour de l'école avec des éléments naturels favorisera l'exploration et le développement des enfants. C'est un espace écologiquement pauvre : du gazon ras, aucune haie, un hôtel à insectes déserté. Son réaménagement se fera en s'inspirant des envies des enfants, en prolongement de leur vécu en forêt. Des temps d'observation dans la forêt leur permettront d'étayer les idées d'aménagement de la cour et du jardin comme la création de sentier(s) naturel(s), l'implantation de différents types de sols (prairie, gazon, sable, gravier), la plantation de haies d'arbres, une gestion plus écologique de la pelouse (prairie fleurie), une aire de rassemblement, lieu de jeu, lieu pour s'abriter si nécessaire...

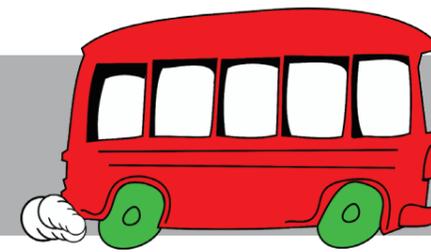
Les activités des élèves varieront entre observation et découverte : analyse et prise de décisions, expérimentation et tâtonnement. Ils participeront à l'élaboration, décideront des plantations en feront l'entretien, et devront manipuler leurs outils de jardinage...

L'attrait pédagogique de cette cour réaménagée sera utile aussi pour les 2 autres classes de l'école (environ 40 élèves en plus), dans un projet à long terme qui bénéficiera aux enfants durant les années suivantes.

Ce projet est soutenu par : les communes, la communauté de Commune du Sundgau, la coopérative scolaire des écoles et surtout le SIGES (Syndicat intercommunal de gestion des établissements scolaires de Tagolsheim/Walheim), responsable des décisions liées à l'occupation et à la sécurité des locaux et chargé de financer l'achat de matériels et les aménagements.



Ecole



SIGES

Un engagement concret : de la forêt au jardin !



Le RPI accueillant les plus jeunes élèves de Walheim et de Tagolsheim s'est donné pour mission de sensibiliser les enfants à leur proche environnement et de créer les conditions pour que ce jeune public en devienne acteur et créateur.

Nous avons suivi sur le terrain deux classes de maternelle et de Cp Ce1 qui participent dans le cadre d'un projet construit avec leurs professeurs, à plusieurs ateliers d'éveil avec la complicité d'Adrien, animateur à la Maison de la Nature. [Voici des échos saisis sur le vif...](#)

Après une matinée passée dans la forêt qui surplombe l'école, les enfants ont rejoint leur classe pour définir avec Cracou, l'écureuil mascotte, le programme de l'après-midi.

Les enfants ne craignent ni le froid ni l'humidité. «Moi j'ai mis mes bottes et aujourd'hui ma maman m'a dit que je pouvais me salir» raconte cette petite mignonne de maternelle. Adrien attire l'attention sur des arbustes qui bordent le chemin et invite les enfants à observer les petites baies sur les branches.

«Il y en a des rouges des bleues des noires et même des blanches» s'amuse un petit garçon qui se dépêche d'en cueillir pour les mettre dans la boîte aux trésors. «J'ai trouvé un gland» «et moi une noix» crient les enfants qui participent pleinement à l'activité. Des petites pommes, des cerises desséchées, une poire grignotée complètent la collection. Avec les feuilles ramassées ce matin, le travail s'oriente vers un tri de toute cette récolte.

«Vous vous souvenez ?» rappelle Adrien, «Nous cherchons comment agrémenter la cour de l'école avec des arbustes locaux. Nous allons essayer, tous ensemble avec l'aide ces petites fiches, de trier ce que vous avez trouvé et d'identifier les fruits et feuilles en nous servant de l'image dessinée sur la fiche.»



Les enfants se regroupent et, avec l'appui de l'enseignante et de mamans bénévoles, placent les éléments de leur collecte sur l'illustration correspondante. Facile pour la feuille de chêne. Beaucoup moins simple pour celle du merisier.



Les enfants prennent conscience des difficultés que cet exercice représente. Il faut être attentif, bien observer et cataloguer. Un exercice qui a tout lieu d'être dans le programme scolaire. Le même type de travail est engagé pour les petits fruits. Pour conclure, un atelier plus ludique est organisé. Il s'agit de mimer les animaux de la forêt, un hérisson, un oiseau par exemple de découvrir leur gîte et leur alimentation.

Le lendemain, ce sont les élèves de Cp et Ce1 qui accompagnent Adrien en forêt.

Les exercices sont approximativement les mêmes avec l'intention de faire le choix de quelques espèces qui trouveraient naturellement leur place dans la cour pour créer un nouvel écosystème. Car les élèves sont déterminés à aménager cet espace en fonction de leurs goûts et des activités qu'ils comptent

mettre en place. Tels par exemple un tas de bois pour abriter les hérissons, des troncs d'arbres pour s'asseoir et des carrés de jardin pour planter.

Une initiation au Land art est aussi au programme. Avec divers éléments recueillis dans la forêt, les petits bouts tentent de représenter au sol un grand arbre. Les racines sont figurées par des rameaux enchevêtrés, le tronc est rempli de morceaux d'écorce de branches de toutes grosseurs, les feuilles d'automne agrémentent la ramure.



Ces travaux préalables serviront de base ensuite à une réflexion organisée sur le thème de l'aménagement de la cour d'école et de l'environnement immédiat de celle-ci. « [Pour installer une forêt et un jardin dans notre cour d'école !](#) »

Suspension du pré-accueil

Depuis de nombreuses années, les municipalités de Walheim et de Tagolsheim, via le syndicat scolaire (SIGES), avaient mis en place un service de pré-accueil du matin pour les élèves du R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal).

Ce service n'était pas pris en charge par les services périscolaires de la communauté de communes Sundgau (CCS), mais il offrait un accueil exceptionnel supplémentaire avant le début des cours.

Or le nouveau comité syndical a décidé à l'unanimité de suspendre ce service pour les raisons suivantes :

- Le périscolaire est une compétence exclusive de la com-com et non de la commune.
- Il est parfaitement illégal de créer un système périscolaire parallèle ce qui poserait de gros problèmes de responsabilité en cas d'accident.
- De strictes réglementations d'encadrement incombent au SIGES sur les capacités d'accueil restreintes.
- Les contraintes sanitaires liées au protocole covid 19 sont importantes.

La mise en place du nouveau comité du SIGES (au 31 juillet, avec une première réunion de travail le 6 août) a entraîné cette annonce tardive qui n'a laissé, hélas, que peu de temps aux parents impactés pour se retourner et trouver une solution alternative. Nous en sommes désolés.

Dans le mail d'information aux parents, afin de garder une ouverture, le SIGES parle de suspension de ce service plutôt que de suppression, et œuvre donc pour apporter une solution aux parents impactés ...

Cependant, les démarches effectuées auprès de la communauté de communes n'apportent pour l'instant aucune solution.

- La CCS répond que ce type de plage d'accueil est très contraignante car elle engagerait la CCS à une généralisation à l'ensemble du territoire, et donc elle ne mettra pas en place cet accueil du matin.
- Une nouvelle convention de mise à disposition des locaux n'apporterait rien au caractère illégal et donc irrecevable.

De nouveaux horaires scolaires sont à l'étude, en concertation avec Mme Hirth, Transdev (bus) et Mme Fanny Poirey directrice du pôle petite enfance (périscolaire).



COVID 19 et scolarité

Nos vies ont changé avec la crise du coronavirus

Cette crise change effectivement la façon dont s'organise actuellement la scolarité.

Les écoles sont des lieux très importants pour l'intégration sociale. Les enfants semblent moins touchés par cette maladie que les adultes, mais de nombreux enseignants et autres professionnels travaillent dans les établissements scolaires, où les enfants sont en contact les uns avec les autres avant de rentrer chez eux et de retrouver leurs parents. Les gestes barrières à l'école sont impossibles en permanence. C'est pour cette raison que les établissements scolaires appliquent les règles de distanciation sociale. Cela a un coût et l'apprentissage s'en trouve ralenti, des modalités de fonctionnement sont donc mises en place ..

- Seuls les élèves peuvent entrer dans l'établissement
- Porter le masque.
- Procéder à un nettoyage /désinfection des mains.
- Respecter une distanciation physique d'au moins un mètre

L'influence du coronavirus sur la scolarité

- Interruption de l'apprentissage : l'enseignement assure un apprentissage essentiel. La fermeture des écoles prive donc les enfants et les jeunes de possibilités de développement et de perfectionnement. Les désavantages sont majeurs pour les élèves défavorisés, qui ont généralement accès à un nombre plus restreint de possibilités éducatives en dehors du cadre scolaire.
- Alimentation : de nombreux enfants et jeunes comptent sur les repas fournis gratuitement ou à moindre coût à l'école pour se nourrir et avoir une alimentation saine. Par conséquent, la fermeture des établissements scolaires a une incidence sur l'alimentation.
- Manque de préparation des parents à l'enseignement à distance et à domicile : lorsque les écoles ferment, on demande souvent aux parents de faciliter l'apprentissage à la maison, mais ils peuvent avoir des difficultés à s'acquitter de cette tâche. Cela vaut particulièrement pour les parents dont le niveau d'instruction et les ressources sont limités.
- Inégalité d'accès aux portails d'apprentissage numérique : l'insuffisance de l'accès aux technologies ou à une bonne connexion Internet est un obstacle à la continuité de l'apprentissage, notamment pour les élèves issus de familles défavorisées.
- Lacunes en matière de garde d'enfants : en l'absence d'autres solutions, les parents qui travaillent laissent souvent leurs enfants seuls à la maison lorsque l'école est fermée.
- Coûts économiques élevés : lorsque les écoles sont fermées, les parents qui travaillent sont plus susceptibles de s'absenter pour garder leurs enfants, ce qui entraîne souvent des pertes de salaire et nuit à la productivité.
- Incidence mécanique sur le système de santé : les femmes représentent une large part des professionnels de santé, or elles se trouvent souvent dans l'impossibilité de se rendre à leur travail pour garder leurs enfants à cause de la fermeture des écoles. De nombreux professionnels médicaux sont donc absents des établissements de santé, alors que c'est lors de ces périodes de crise sanitaire que l'on a le plus besoin d'eux.
- Pression accrue sur les établissements scolaires qui restent ouverts : les fermetures localisées entraînent des charges supplémentaires pour les écoles ouvertes, puisque les parents et les autorités redirigent les enfants vers ces établissements.
- Tendance à l'augmentation des taux de décrochage scolaire : il est très difficile de faire en sorte que les enfants et les jeunes reviennent à l'école et qu'ils y restent lorsque les établissements scolaires rouvrent. Cela vaut particulièrement pour les fermetures prolongées.



Brigade verte

Gardes champêtres Intercommunaux du Haut-Rhin

Très souvent sollicités pour des nuisances relatives aux feux divers, les gardes champêtres de la Brigade Verte de Walheim profitent de votre bulletin municipal pour vous indiquer quelques notions relatives à la réglementation en vigueur ...

Les feux (toutes les infractions suivantes sont des contraventions) :

1. **Le brûlage d'ordures ménagères** (3e classe) est prévu par l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental et réprimé par l'article 7 du Décret n° 2003-462 du 21/05/2003.
Une pratique encore trop répandue polluant indéniablement notre atmosphère.
2. **Le brûlage de matières plastiques ou de pneumatiques** (3e classe) est prévu par l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental et réprimé par l'article 7 du Décret n° 2003-462 du 21/05/2003.
Une infraction relativement fréquente sur les chantiers de construction, l'élimination des déchets ayant un coût élevé pour les entreprises.
3. l'arrêté préfectoral n° 970274 du 14 février 1997 relatif au **brûlage de végétaux** (4e classe) :
 - il est interdit d'incinérer des végétaux sur pied et des chaumes
 - l'incinération de végétaux fauchés ou coupés ne peut se pratiquer que selon les prescriptions suivantes :
 - a. déclaration préalable en mairie
 - b. obligation de coupe préalable et ramassage en tas avant incinération après 15 jours
 - c. incinération entre le lever du soleil et 16h, par temps calme
 - d. respecter les distances de 50m par rapport aux bâtiments, haies, de 100m par rapport aux agglomérations, et de 200m par rapport aux forêts
 - e. obligation de présence pendant le brûlage
6. **La production de fumée propre à nuire à la tranquillité du voisinage** (3e classe) est prévue par l'article 99-9 du Règlement Sanitaire Départemental et réprimée par l'article 7 du Décret n° 2003-462 du 21/05/2003.
7. **Le feu en forêt ou à moins de 200m d'une forêt** (4e classe) est prévu par l'article R.322-1 du Code Forestier.



Pour plus d'informations : Brigade Verte
Tél. : 03.89.74.84.04 (7j/7 - 365 jours par an)

Pesticides et riverains

La question de l'épandage des pesticides à proximité des habitations reste une préoccupation importante de l'actuel conseil municipal. Ce sujet est souvent une source d'inquiétude et d'incompréhension réciproque entre riverains et agriculteurs, chez nous, comme dans la plupart des communes rurales.

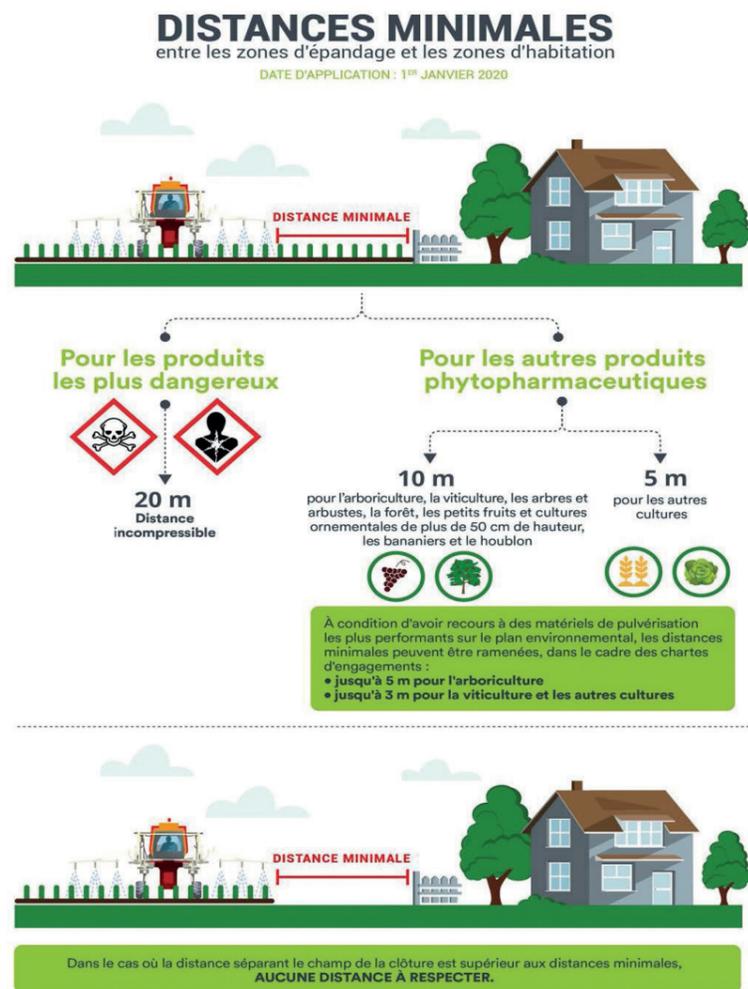
Le point sur la législation actuelle

Après des années de vide juridique, l'arrêté de l'Etat du 27 décembre 2019 a fixé, sur l'ensemble du territoire national, une interdiction d'épandage des pesticides sur les parcelles cultivées avec des distances minimales à respecter par rapport aux zones d'habitation :

- pour les substances les plus dangereuses : 20m
- pour l'arboriculture, la viticulture... : 10m
- pour les autres cultures (céréales...) : 5 m

Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000039686039/>

Si ces nouvelles dispositions sont plus protectrices qu'avant, elles sont souvent jugées insuffisantes par les riverains des champs et par les associations qui réclamaient des distances plus importantes.



Distances minimales entre les zones d'épandages et les habitations à partir du 01/01/2020
Source : Ministère de la transition écologique et solidaire
<https://www.notre-planete.info/actualites/4534-epandage-pesticides-riverains-maisons>

Pesticides et riverains

Constatant à la fois les progrès relatifs de la législation dans ce domaine, mais aussi ses limites, le conseil municipal reste soucieux de garantir la protection des habitants de Walheim face à l'épandage des pesticides à proximité des habitations. Cet objectif s'appuie sur la reconnaissance de la toxicité de ces produits par les scientifiques et par les chambres d'agriculture elles-mêmes. Néanmoins, il a engagé un processus de réflexion et de concertation avec les parties prenantes.

Concertation en cours

La commission environnement, agriculture et forêt a déjà invité en octobre les représentants de la Chambre d'agriculture du Haut-Rhin, dans le but d'évoquer les problèmes posés et de tenter de trouver des solutions durables et satisfaisantes sur le plan sanitaire et environnemental. Il faudra cependant résoudre une difficulté prévisible : la question des compensations financières...

Des représentants d'association de protection de la nature seront aussi consultés.

Enfin, nous engagerons une discussion avec les exploitants agricoles de la commune afin d'établir une charte de protection des riverains avec des mesures agro-environnementales adaptées. Il faut souligner que dans les deux décennies écoulées, la municipalité avait déjà impulsé une concertation fructueuse avec les agriculteurs avec la protection du périmètre de captage des eaux ainsi que la prévention contre les coulées de boue.

Le conseil constate que la Chambre d'agriculture a évolué favorablement avec des mesures agro-environnementales dans les zones sensibles (comme les SIE, surfaces d'intérêt écologique), la prise en compte de nouvelles techniques agricoles...



Un exemple de concertation réussie avec les agriculteurs, dans le cadre de la prévention contre les coulées de boue (sur une parcelle d'un agriculteur de Bernwiller, exploitant à Walheim).

Le Verger de Walheim



Notre association en 2020 :

Comme pour tous, l'année 2020 a été une période très particulière et nous espérons que chacun d'entre vous se porte au mieux.



Il est cependant indéniable que de vivre à la campagne a certainement été moins pénible que de vivre en ville, notamment durant le confinement.

Nous avons pu nous occuper de nos abeilles, de nos oies, suivre et réparer nos nichoirs, en installer de nouveaux, planter et observer la nature reprendre ses droits...

Dans le but de prévenir l'érosion le long de l'Ill, il nous a paru bienvenu de permettre aux arbres et arbustes de se développer, les racines retenant les berges et évitant la dégradation et la transformation du relief.

Nous avons ainsi planté près d'une centaine de saules et d'érables le long de la berge du cours d'eau sur la commune de Walheim.

Quant aux vergers, nous avons pris la décision de laisser une place aux plantes venant s'installer de manière naturelle.

Certains diront qu'ils sont laissés à l'abandon mais force est de constater que les « mauvaises herbes » apportent leur lot de bienfaits à la faune locale en terme de nourriture et d'habitat. Nous avons pu ainsi constater une recrudescence de chardonnerets élégants, de nombreux autres passereaux, de rapaces tels que le milan royal, l'autour des palombes, de plantes mellifères pour nos abeilles et autres insectes pollinisateurs et un nouveau refuge pour nos mammifères locaux. Les espaces tels que les nôtres, même s'ils ne sont pas forcément au goût de tous, sont malheureusement trop peu nombreux dans nos espaces dits « naturels ». Nous vous invitons à vous y arrêter un instant, à écouter... et à apprécier le chant, le vol furtif des oiseaux.

Chacun d'entre nous peut œuvrer pour préserver cette faune au niveau de son jardin grâce à l'implantation de haies champêtres, véritables biotopes pour notre faune locale. Quoi de plus agréable que de connaître le plaisir de se réveiller au son des chants d'oiseaux, de découvrir un hérisson au milieu de son jardin... n'est ce pas la raison pour laquelle nous aimons vivre dans nos campagnes ? Il est de notre responsabilité de participer à ce bien-être, de préserver ce patrimoine si précieux.

En participant à la distribution des plants organisée par la Comcom depuis plusieurs années, nous avons la satisfaction de constater une prise de conscience des habitants du secteur qui remplacent leurs haies de thuyas par une variété de haies locales.

Si, vous aussi, vous souhaitez œuvrer pour la nature qui vous entoure, nous vous conseillons les espèces suivantes :

Amélanchier, aubépine, cornouiller sanguin, nerprun purgatif, prunelier, camérisier à balai, églantier, noisetier, sureau noir, viorne, fusain, troène, bourdaine, saule des vanniers etc...

Bonne plantation et nous vous souhaitons tout le plaisir d'observer l'espace de vie que vous aurez créé !

Anne-Catherine Navarro
6 Rue de l'Ill - 68130 Walheim
<http://le-verger-de-walheim.123siteweb.fr>



CaWal'Tag

L'Association CaWal'Tag propose depuis 2013 des activités Physiques, Culturelles et de Danse dans les communes de Walheim et Tagolsheim. Lors de la rentrée 2020, CaWal'Tag entamait sa 8e saison, avec 350 membres inscrits et quelques nouveautés parmi les activités proposées : Stretching, BodyCardio et Danse Classique niveau préparatoire pour les plus jeunes.

Nos activités sont dispensées par 7 animateurs dynamiques et enthousiastes soutenus par un comité constitué de 11 bénévoles, sans oublier l'aide précieuse apportée par des membres et des parents lors des temps forts de la saison, comme à l'occasion du gala de danse qui réunit 180 danseurs et plus de 900 spectateurs.

Cette année 2020 aura été bien particulière et marquée par un contexte sanitaire difficile et inédit, qui nous a amenés à nous adapter et à développer d'autres façons de proposer nos activités.

Début mars, la propagation du virus de la Covid-19 nous amenait à stopper net l'ensemble de nos activités. Lors du confinement qui a suivi, il était important pour nous de maintenir le lien avec nos adhérents et de continuer à leur proposer des activités physiques et du divertissement pendant cette période compliquée. Grâce à l'implication de nos animateurs, nous avons fourni des activités à distance sous forme de partages de vidéos, de séances en direct ou de fiches d'exercices relayées par e-mail.

Malgré l'annulation de notre gala de danse, nous avons fait le choix de maintenir la tombola qui avait été lancée pour aider à son financement et de reverser la totalité des bénéfices récoltés, soit 2200 €, au Groupement hospitalier de Mulhouse. Nous remercions une fois encore les danseurs qui ont contribué à la collecte de cette somme, ainsi que l'ensemble des donateurs.

Lors du démarrage de la nouvelle saison en septembre dernier, c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons retrouvé nos membres et nos animateurs en salle, malgré un contexte toujours aléatoire et la mise en place d'un protocole sanitaire contraignant. A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous apprenons le reconfinement national, mais nous restons déterminés à traverser cette nouvelle période avec énergie et optimisme. Nous avons équipé tous nos animateurs de caméras de qualité et avons pris les dispositions nécessaires pour pouvoir proposer l'ensemble de nos activités en visio et les ouvrir à tous nos adhérents.

Enfin, la saison 2019/2020 aura également été une année de transition pour notre association avec la mise en place d'une nouvelle organisation. Lors de l'assemblée générale fin 2020, Vincent Deschuyter, président de l'association depuis sa création, passera le témoin à Marie Marvalin après une année de co-présidence. Nous souhaitons profiter de cette occasion pour remercier très chaleureusement Vincent pour son dévouement et son rôle moteur dans le développement de CaWal'Tag tout au long de ces 7 saisons.



Nous remercions les membres inscrits à nos activités pour le renouvellement de leur confiance, ainsi que l'ensemble des acteurs locaux qui ont contribué à la réussite de CaWal'Tag cette année : les communes de Walheim et de Tagolsheim qui nous soutiennent depuis la création de notre association, le Crédit Mutuel d'Illfurth, ainsi que Le Terroir de Marc à Illfurth et le Restaurant Alcôve de Tagolsheim.

Pour tout renseignement : www.cawaltag.fr



Donneurs de sang

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous avons le plaisir de vous informer de la venue de notre association sportive "Sundgo2" dit Sundgau Oxygène au sein de votre commune. Présidente du club, Nathalie Koch, j'ai le plaisir de résider depuis cet été, dans votre belle commune, et par ce biais, permettre l'inscription de notre siège à Walheim.

Du Sport pour tous, enfants et parents tel est l'un des objectifs de notre club.

Le club, créé en janvier 2010, compte aujourd'hui environ 200 membres, toutes disciplines confondues avec 2 sections majeures : l'Athlétisme et le Ski.

Section ATHLÉTISME

Affilié à la FFA, nos entraîneurs diplômés sauront vous conseiller et vous accompagner pour atteindre vos objectifs. Loisir ou compétition, débutants ou confirmés, des créneaux et programmes pour contenter tout le monde.

- La Marche Nordique : une activité pour tous. Des ados aux retraités, en passant par les sportifs confirmés...
- La course à pied proposée pour une pratique aussi bien de loisir que plus compétitive, mais répondant à vos objectifs personnels (Forme, loisir, 10Km, Semi, Marathon, trail, ultra).
- Des week-ends organisés, des sorties dominicales en montagne et participation commune à des courses ou encore des projets communs, font partie de nos atouts.



Section SKI

La section SKI, toujours très demandée. Elle est aussi à l'origine de la création du club. En collaboration avec l'ESF, nous proposons du ski alpin et nordique, mais aussi du snow. Les dimanches des neiges, du ski pendant les vacances de février, des week-ends dans le Jura, les Vosges ou les Alpes, chacun sa formule. Par le biais de petits groupes, d'un encadrement professionnel, le plaisir et la bonne humeur sont au rendez-vous. Le programme sera bientôt accessible. Des départs de Walheim sont envisagés.

- Une équipe dynamique composée de sportifs, dont l'objectif est le partage.
- Où pratiquer : Départ de différentes communes du Sundgau ...et Walheim bien sûr.
- Programme : Initiation Marche Nordique (prêt bâtons dans la limite du stock disponible) ou course à pied tous niveaux (endurance et renfort musculaire) soit 2 groupes
- Inscription par mail à contact@sundgo2.fr

C'est avec plaisir que toute l'équipe et moi-même, vous rencontrerons pour partager notre passion.

Pour toutes personnes intéressées par les prochaines sorties et news du club, nous les invitons à s'abonner à la newsletters sur le site www.sundgo2.fr dans : Menu- Contact- Newsletter Abonnement

Renseignements et informations : www.sundgo2.fr ou notre compte facebook - E-mail : contact@sundgo2.fr



Sans donneurs, pas de traitement...

Dans le contexte de l'épidémie de la covid-19, la collecte de sang doit se poursuivre pour répondre aux besoins des patients ! Le confinement a bouleversé le rythme des hôpitaux qui se sont focalisés sur la pandémie. Aujourd'hui les soins mis en suspens vont devoir reprendre... avec des stocks de sang mis à mal par le confinement. Les malades ont donc encore et toujours besoin des donneurs sur la durée et de manière régulière. Les règles de distanciation sociale ainsi que les gestes barrières ont été respectés lors des collectes de juin et novembre. Un masque homologué a été remis à l'arrivée des donneurs par les équipes de l'EFS.

Cette situation particulière n'aura malheureusement pas permis à l'amicale d'organiser la collation en juin et en novembre dernier. C'est un plateau fourni par l'Etablissement Français du Sang que nous vous avons proposé par respect des mesures sanitaires.

Pour donner il faut avoir entre 18 et 70 ans, ne présenter aucun symptôme grippal, ne pas avoir été en contact étroit avec un cas confirmé de covid-19 au cours des 15 derniers jours, et ne pas faire l'objet de contre-indications liées à son état de santé, à ses voyages et à son mode de vie.

Nous espérons pouvoir vous accueillir dans de meilleures conditions aux prochaines collectes de 2021.

La vie est au cœur de notre mission. Prenez soin de vous et de vos proches !

Prochaines collectes de 16h30 à 19h30 à la salle polyvalente :

- mardi 16 février 2021,
- mardi 22 juin 2021,
- mardi 30 novembre 2021.

De fil et de coeur

Depuis 2014, l'association caritative « Les petits bonnets de l'espoir » se consacre à la confection de bonnets, casquettes, sacs pour coussins-cœur, trousse, au profit des patients, femmes, hommes et enfants atteints de cancers ou atteints de diverses pathologies, traités par chimiothérapie provoquant la chute des cheveux. Rebaptisée « de fil et d'espoir » en mars 2019 et sous la présidence de Elisabeth Breysach de Walheim, cette belle équipe de 19 bénévoles originaires du Sud Alsace se réunit une fois par mois à Pfastatt, ville qui a mis à disposition une salle gratuitement pour présenter les diverses réalisations qui seront ensuite distribuées suivant la demande des hôpitaux.

La commune de Walheim vient de s'associer à cette action en proposant également un lieu de rencontre et la possibilité de collecter le matériel nécessaire à la confection des différents couvre-chefs. De juin 2014 à fin 2018, l'association connue auparavant sous la dénomination « Les bonnets de l'espoir » ont distribué gratuitement dans les divers centres hospitaliers de la région ainsi qu'à la Ligue contre le cancer à Mulhouse plus de 7000 bonnets .

Nous profitons des bourses des Couturières pour nous procurer à des prix raisonnables, tissus, tee-shirts en bon état, fils, boutons, dentelles, rubans, boutons, foulards tout accessoire, afin d'embellir nos bonnets. Nous avons mis en place dans divers endroits des points de collecte pour tous ces matériaux. Pour donner suite à nos échanges avec le personnel soignant, nous réalisons également des trousse destinées à des produits de soins ou autres, ainsi que des sacs pour les coussins-cœur.

Prochainement un point de collecte sera créé à Walheim.

De Fil et de Cœur
14 rue de Mignovillard
68130 Walheim
www.defiletdecoeur.fr - contact@defiletdecoeur.fr



FC Walheim



Le FC Walheim sous le signe de l'entente pour perdurer.

Comme la saison dernière, notre effectif senior ne nous permettait pas de composer une équipe sans faire une entente footballistique, nous avons donc renouvelé celle-ci avec l'AS Hochstatt pour pouvoir aligner une équipe sénior sous les couleurs du FC Walheim et sous la direction de Yannick KLINGER. Cette dernière évolue tous les dimanches matin en D8.

Cette entente fonctionne bien, elle renforce notre équipe composée de 8 joueurs licenciés à Walheim. Elle évolue sous le nom de WALHEIM EWH4. L'entente jeune n'ayant pu être conclue avec d'autres clubs, elle a été renouvelée avec l'AS Hochstatt pour les catégories U7 - U9 - U11 et U13. Ce qui permet à nos jeunes U12 licenciés de Walheim d'intégrer le championnat U13. Ils ne manquent pas de démontrer leurs capacités tous les samedis après-midis.

Une équipe U7 participe au plateau du samedi matin et une équipe U11 évolue le samedi après midi.

Le FC WALHEIM 1920 remercie ses membres, petits et grands, et bien sûr les parents de nos jeunes pour leurs investissements au sein de notre association sportive.

Les manifestations programmées pour la saison sont :

- Le marché aux puces de Walheim le dimanche 23 mai 2021.



Frédéric PATOUX,
Président du FC WALHEIM1920

Club de l'amitié



Créée en 1985, notre association a pour but (comme le stipule les statuts) « la lutte contre l'isolement et la solitude des personnes âgées, des retraités et préretraités, et de celles qui ne peuvent plus travailler pour raisons de santé, de maintenir le contact avec les jeunes générations, le caractère propre et les traditions du village ».

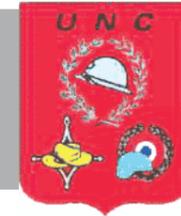
En 2020, janvier a démarré avec notre traditionnelle galette des Rois dans le cadre de notre après-midi récréative mensuelle avec loto, belote et rummikub. Malheureusement nos rencontres se sont arrêtées fin février avec l'apparition de l'épidémie du Covid. Celui-ci a entraîné la fermeture de la salle municipale, interdit toutes réunions et stoppé par mesures de précautions nos activités prévues.

Au cours de 2021, nous espérons pouvoir reprendre nos rencontres et nous vous souhaitons pour la nouvelle année nos meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Le Comité

Bernard WITTMANN Président, Jean-Jacques LOEWERT Vice-Président, Lucienne BURGUY Secrétaire, Gaby ZURBACH Trésorier, Nicole TONIOLO Assesseur.

Club de l'amitié - 1 Rue de la Forêt - 68130 Walheim
Tél. : 07 85 54 92 92 - E-mail : clubamitie.walheim@orange.fr



Union Nationale des Combattants - Section de Walheim

L'UNC est une association qui regroupe ceux qui défendent les valeurs de la France en combattant sur les différents théâtres auxquels la France a participé ou participe ou en défendant les valeurs d'engagement via des services civils ou militaires. Peuvent être membres de l'association, les conjoints ou parents en ligne directe d'un combattant mort pour la France, tout militaire ayant servi sous le drapeau français en temps de guerre ou en temps de paix. Les personnes sympathisantes partageant nos valeurs sont également les bienvenues dans notre association.

La section locale compte à ce jour près d'une quarantaine de membres de Walheim et des environs. Elle participe aux différentes cérémonies patriotiques commémoratives afin de pérenniser en temps de paix le travail accompli par des générations de combattants et afin de faire vivre le devoir de mémoire auprès de notre jeunesse.

Malgré cette période particulièrement difficile, le comité de l'UNC s'est réuni à deux reprises. La plupart des manifestations prévues au calendrier 2020 ont été annulées. Les commémorations du 11 novembre 2020 ainsi que la fin de la guerre d'Algérie du 5 décembre 2020 ont été maintenues autour d'un comité restreint avec trois représentants de la municipalité et trois représentants du comité directeur de l'UNC sans la présence du public.

Les prochaines manifestations prévues :

- **Le 7 février 2021** : l'assemblée générale suivie d'un repas si les restrictions sanitaires sont levées.
- **Le 8 mai 2021** : la commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe à l'issue de la cérémonie un déjeuner sera organisé à Willer sur Thur au restaurant « WILLERHOF » si les restrictions sanitaires sont levées.
- **La fête de Noël 2021**, à ce jour la date n'est pas arrêtée.

Pour tout renseignement :
Président : Raymond Amann au 06 80 20 27 23 ou par mail : raymond.amann@wanadoo.fr
Secrétaire : Christiane GEITNER au 03 89 40 97 27 ou par mail : geitnerchris@gmail.fr

Eléna Amann



Championne d'Alsace FSGT 2020 de VTT



Le 4 octobre dernier, Eléna, membre du Vélo Passion Heimsbrunn a remporté avec brio le championnat d'Alsace de VTT de Cross-Country dans la catégorie benjamine à Retzwiller, sur l'ancien circuit du National FSGT 2019. « Après avoir mené l'épreuve devant les garçons, je pensais enfin tenir ma première victoire 2020 au scratch, c'était sans compter sur le retour dans les derniers mètres d'Etienne OBERLE du club de Sainte Croix en Plaine qui vient me souffler la victoire sur la ligne d'arrivée et cela après 27 minutes de course. Je termine donc 2ème du classement final mais 1ère fille avec le titre de championne d'Alsace FSGT 2020. »

Elle a aussi remporté cette année le Trophée « Team Larger Jeunes » récompensant la meilleure benjamine au vu de ses résultats.

« Dans le cadre scolaire, nous sommes champions académiques en collège et en lycée avec l'établissement de Zillisheim et donc qualifiés pour les championnats de France UNSS de VTT début juin. »

Conseil de fabrique

Conseil de fabrique - Paroisse Saint-Martin

Chères paroissiennes, chers paroissiens, chers amis,

Du jour au lendemain, au mois de mars, notre vie quotidienne a été bouleversée :

arrêt des activités, des célébrations (plus de messes le dimanche, de baptêmes, de mariages, ni de funérailles). Le Père Nicolas a gardé le contact avec ses paroissiens et a continué sa mission en accompagnant les familles en deuil au cimetière, en proposant des prières, en annonçant l'Évangile, via internet.

Au moment où je vous écris ces quelques lignes, nous entrons dans une nouvelle période de confinement : activités réduites, célébrations religieuses interdites, mais possibilité pour les familles dans la peine, de rendre un dernier hommage à leur cher défunt, à l'église. (dans la limite de 30 personnes).

Les membres du conseil de fabrique continuent également leur mission : entretien de l'église, financement des charges liées au fonctionnement de la paroisse. L'annulation des célébrations a réduit le montant des quêtes, alors que les dépenses, quant à elles, ne diminuent pas. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes pour les dons que vous nous adressez au courant de l'année. Ils sont les bienvenus, et encore davantage en cette période où la fréquentation des offices est faible.



Le conseil de fabrique remercie également, toutes les personnes, qui d'un moyen ou d'un autre nous aident, en toute discrétion, tout au long de l'année.

MERCI pour la réalisation de ce magnifique visuel placé au bas de l'autel. (1 - Hommage au Père de Foucauld)

MERCI à l'équipe qui, d'année en année, dans la bonne humeur met en place la crèche et le sapin, émerveillant petits et grands. (2)

MERCI aux 2 mamans qui ont contacté et encadré un groupe d'enfants pour la réalisation de la Crèche Vivante. Cette célébration de la nuit de Noël animée par les enfants et la chorale était belle et priante. (3)

Dans ce contexte difficile et incertain causé par cette pandémie, nous espérons fêter Noël dans la joie et célébrer ensemble la Nativité de notre Seigneur Jésus-Christ.

Le Père Nicolas et les membres du Conseil de Fabrique souhaitent, à chacun de vous, un JOYEUX NOEL et une douce et heureuse année 2021.

En passant par la Lorraine

Durant trois jours, les 26, 27 et 28 octobre, nous sommes passés par la Lorraine, pour y découvrir son histoire, son patrimoine, et ses hauts lieux spirituels.

Nous remercions la Sainte Vierge pour ce pèlerinage, pour la bonne ambiance dans notre groupe, pour tout ce que nous avons découvert durant ces journées, et nous reprenons la route pour l'Alsace. A l'an prochain...



Histoire et Mémoire d'Alsace

Association Histoire et Mémoire d'Alsace

L'année 2020 a été malheureusement pour notre association une année difficile et encore plus pour tout le monde. La plupart de nos événements ont été annulés : l'exposition 14-18, le marché aux puces... Heureusement nous avons pu quand même proposer un événement dans la commune, notre bourse Militaria qui s'est déroulée le samedi 3 octobre 2020.

Malgré le règlement strict mis en vigueur par l'État pour combattre le coronavirus, nous avons pu organiser cette bourse, pour le plaisir des collectionneurs.

L'association a pu participer à une sortie privée au mois de septembre à l'aérodrome de Courcelles-les-Montbéliard pour un week-end démonstration en présence des officiels. Nous étions une dizaine en uniformes de l'armée française 1944, avec notre matériel : tente et véhicule d'époque.

Nous avons fait une réunion avec le club de foot FC Walheim pour les soutenir pour les manifestations qu'ils organisent. Nos deux associations feront de temps en temps des événements communs comme le marché aux puces avec les carpes frites à emporter.



Bourse

Événements à venir pour l'année 2021

- Dimanche 23 mai 2021 : marché aux puces avec le FC Walheim
- Samedi et dimanche 29 et 30 mai 2021 : exposition 14-18
- Samedi 2 octobre 2021 : bourse Militaria
- Dimanche 28 novembre 2021 : repas à emporter, carpe frite avec le FC Walheim

Si vous souhaitez soutenir l'association Histoire et mémoire d'Alsace en prenant une carte de membre ou si vous avez des objets qui pourraient aider l'association pour des expositions, vous pouvez nous contacter au 06.03.90.89.27 ou sur notre page Facebook.

L'association Histoire et mémoire d'Alsace vous souhaite de joyeuses fêtes en espérant vous voir l'année prochaine à nos événements.

Le Président,
Alain ZOIA



Etat civil 2020

Naissances

- ◇ Benoît ALTERMATT STOESEL, le 3 décembre 2019
- ◇ Adam NOUARI, le 15 décembre 2019
- ◇ Gaïa WOLF, le 8 février 2020
- ◇ Lena GOLFIER, le 20 mars 2020
- ◇ Rumeysa GULERYUZ, le 27 avril 2020
- ◇ Tymoté RUNSER, le 16 juillet 2020
- ◇ Selena, Anita, Mina RUBINO, le 28 juillet
- ◇ Elio, Philippe, Bernard NOIROT, le 20 septembre 2020
- ◇ Olivia, Caroline, Christine BRAND, le 26 septembre 2020
- ◇ Noah, Antoine GASSER, le 7 octobre 2020
- ◇ Lionel, Christophe, Christian GLASSER, le 8 octobre 2020

Mariages

- ◇ René REMY et Fabienne GROSHENY, le 30 novembre 2019
- ◇ Julien SAUVE et Emilie BANNWARTH, le 5 septembre 2020

PACS

- ◇ Emeric NOIROT et Emmanuelle SENN, le 19 décembre 2019

Les grands anniversaires

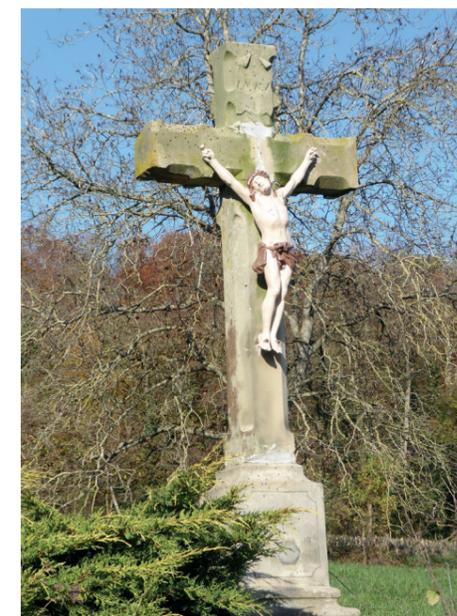
- ◇ Denise Marie-Louise ULRICH née ZECH, née le 10 juillet 1930 (90 ans)
- ◇ Louis Robert GOERIG, né le 31 octobre 1925 (95 ans)



Etat civil 20

Décès

- ◇ Francine Anne KLEIBER épouse SCHULL, le 3 décembre 2019
- ◇ Gabrielle, Marie-José ZIMMERMANN épouse SCHWEITZER, le 9 janvier 2020
- ◇ Patrice Morand Bernard KNILL, le 8 février 2020
- ◇ Jean-Claude HENGY, le 28 février 2020
- ◇ Roland FREY, le 24 mars 2020
- ◇ Charles, Joseph HILLENBRAND, le 25 mars 2020
- ◇ Gérard, Gustave, Joseph SCHWOERER, le 30 mars 2020
- ◇ Aimé, René STOESEL-SCHWARTZMANN, le 23 avril 2020
- ◇ Edmond Joseph FREY, le 11 mai 2020
- ◇ Colette Marie Thérèse MULLER, le 4 juin 2020
- ◇ Joséphine, Thérèse HARNIST épouse HENGY, le 14 juillet 2020
- ◇ Justin KOENIG, le 16 juillet 2020
- ◇ Marthe Marie Joséphine FREY épouse GOERIG, le 22 juillet 2020
- ◇ Violette Renée HEIM épouse KNOPF, le 23 août 2020
- ◇ Aimé, Edouard, Auguste SCHWEITZER, le 29 octobre 2020



Croix de Sébastien datée de 1899 située au SunnaGlétzr, ancien vignoble, dans le prolongement de la rue de la Forêt, et restaurée par une personne souhaitant rester anonyme.

Brèves

Bien vivre ensemble

Sécurité

Les élus sont soucieux d'améliorer la sécurité des enfants aux abords de l'école. Cette question sera préparée en commission puis abordée en conseil municipal.

Les usages du bien vivre ensemble

Eviter le stationnement gênant sur les trottoirs

Il est rappelé aux automobilistes que le stationnement de leur véhicule ne doit pas entraver le passage des piétons, notamment des parents avec leurs poussettes.

Entretenir les trottoirs et les caniveaux

Chaque riverain est tenu de veiller à la propreté des trottoirs devant son habitation et de débayer les caniveaux. De plus, en hiver, les riverains doivent déneiger le trottoir devant chez eux.

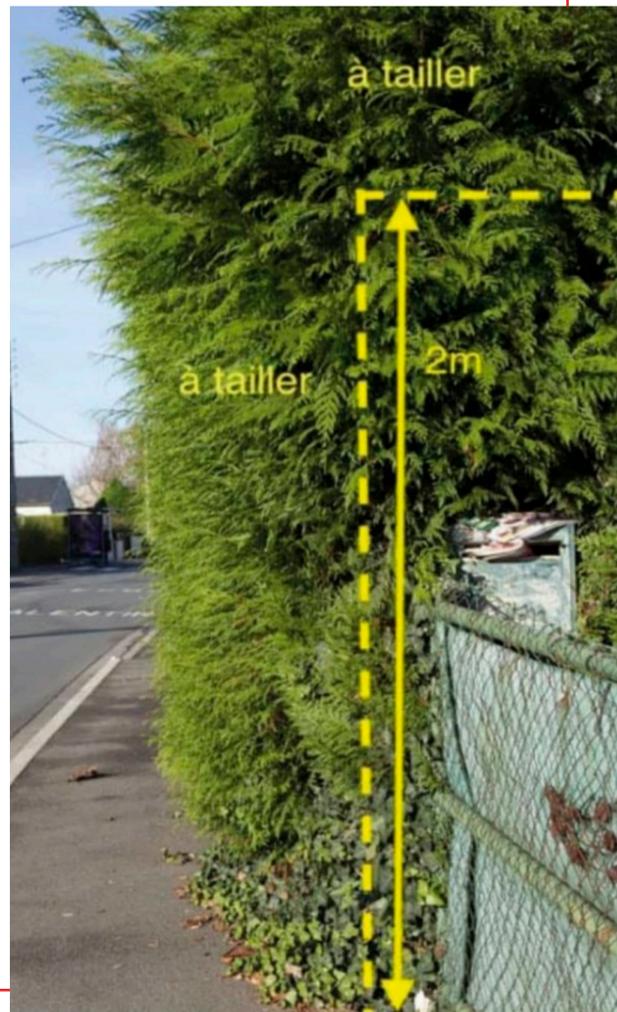
Elaguer les arbres, arbustes et haies : rappel des règles en vigueur

Les propriétaires sont assujettis à une servitude d'élagage en vertu de laquelle ils doivent couper les branches et racines qui avancent sur la voie publique, à l'aplomb de ladite voie.

Respecter les limitations de vitesse et surtout les zones limitées à 30km/h pour des raisons de sécurité évidentes.

Respecter la réglementation liée au bruit :

Les appareils bruyants (comme les tondeuses...) sont à utiliser en semaine : de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Dimanche et fêtes : leur usage est à proscrire !



Tarifs de location de la salle polyvalente pour les personnes payant un des impôts directs à Walheim

Petite salle	Petite salle et cuisine	Grande salle	Grande salle et cuisine	Grande salle, petite salle et cuisine
50 €	90 €	80 €	120 €	150 €

Les usages du bien vivre ensemble

Chiens :

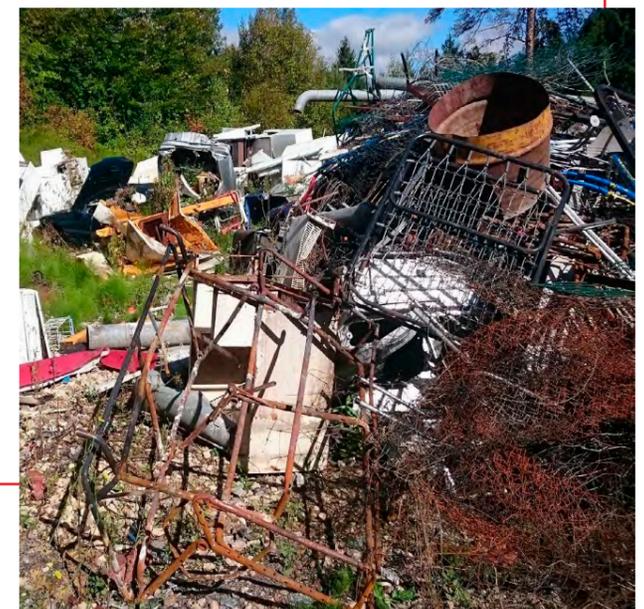
De nombreux incidents nous ont été signalés suite à la divagation des chiens dans la commune. Il est rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse afin de ne pas importuner les passants. De même, nos trottoirs ne sont pas des «crottoirs ». Les aboiements intempestifs et répétés, notamment la nuit, constituent une gêne dont les propriétaires sont responsables.

Incivilités et dégradations:

Nous déplorons de nombreuses incivilités et dégradations commises sur les équipements et bâtiments communaux : luminaires cassés, gouttière arrachée, auvent cassé, aire de jeux vandalisée, masques jetés au sol...

Respect de notre environnement

Il est rappelé que les dépôts sauvages sont interdits et qu'ils dénaturent nos campagnes et forêts. Pour le dépôt de déchets en forêt (des **végétaux aux gravats ou tout autre déchet**), il est fait application de l'article 161-1 du Code forestier et 635-8 du Code pénal. Il est encouru une amende de 5e classe pouvant aller jusqu'à 1.500 €, des peines complémentaires telles que la confiscation du véhicule et la suspension du permis de conduire, ainsi que les dommages et intérêts pour le préjudice subi. **Nous attachons une grande importance au respect de notre environnement !**



Agenda du Conseil Municipal

(du début du mandat en juillet 2020 jusqu'au 21 novembre 2020)

Nombre de réunions en CM : 6
Nombre de réunions en commission : 10
Interventions : 11 demi-journées <ul style="list-style-type: none"> ➤ Entretiens divers ➤ Nettoyage de la salle polyvalente ➤ Distributions diverses ➤ Préparation, mise en place déco Noël 2020

Infos pratiques

Site internet

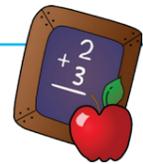
Urgences

Samu : Tél. : 15
 Police Secours : Tél. 17
 Pompiers : Tél. : 18
 Gendarmerie Illfurth : Tél. : 03 89 25 40 06
 Commissariat Central de Mulhouse : Tél. : 03 89 60 82 00
 Appel d'urgence européen : Tél. : 112
 Centre antipoison : Tél. : 03 88 37 37 37
 E.D.F. (électricité), sécurité, urgences, dépannages : Tél. : 0 810 333 168
 G.D.F. (gaz) sécurité, urgences, dépannages : Tél. : 03 89 57 27 28
 SOS Médecins 68 - 27 rue Alsace - 68100 MULHOUSE : Tél. : 03 89 56 15 15
 Hôpital Saint Morand - 23 Rue 3ème Zouave, 68130 Altkirch - Tél. : 03 89 08 30 30



Enfance

Regroupement Scolaire Intercommunal Tagolsheim-Walheim
 Ecole de Walheim : 75 Grand rue - Tél. : 03 89 40 11 39
 Ecole de Tagolsheim : 20 rue de l'Eglise - Tél : 03 89 25 48 22



Périscolaire

Centre de Loisirs - Les Tilleuls 16 rue du Stade 68130 WALHEIM - Tél. : 03 89 40 16 84 ou 06 89 90 46 55

Multi-accueil « Les Cigognes » à Illfurth (pour les enfants de 10 semaines à 3 ans)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mélyny ERB, directrice du multi-accueil, au 03 89 89 10 19.

Relais Assistantes Maternelles « les Cigognes » Tél. : 03 89 25 55 68

Aide aux personnes âgées

Sundgau Accompagnement (SSIAD - Service de Soins Infirmiers à domicile) : Tél. : 03 89 08 43 95 du lundi au vendredi de 8 h à 12h (Illfurth) - Tél. : 03 89 40 66 47 (siège Quartier Plessier à Altkirch)

SAM : Pour bénéficier du Service d'Aide à la Mobilité (SAM) organisé par la Communauté de Communes Sundgau (CCS), il est nécessaire de compléter une fiche de renseignements et de la retourner avec les pièces justificatives au siège de la Communauté de Communes. <https://www.cc-sundgau.fr/>
 Rubrique : S'épanouir - Services à la personne

Transports solidaires : Ce service de proximité développe la solidarité d'un bassin de vie en reposant sur le bénévolat. Des chauffeurs-bénévoles accompagnent ponctuellement les personnes ayant un besoin de déplacement (rendez-vous médicaux, courses, entretiens d'embauche, etc.)
 Tél. pour réservation : 07 68 40 54 37

Affichez votre identité

Pour faciliter l'identification des maisons et les locataires ou propriétaires, prière d'afficher clairement votre n° d'habitation et votre nom sur la boîte aux lettres.

Retrouvez toutes les informations utiles sur la commune en consultant le site :

www.walheim.fr



Battues de chasse

Voici les prochaines dates de battues "sangliers" connues pour l'hiver 2020/2021 :

Zone Ouest (au-dessus du cimetière)

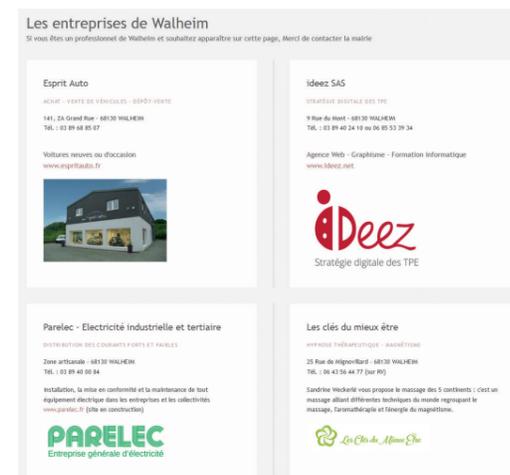
- Samedi 31 octobre 2020 (Journée-forêt)
- Dimanche 15 novembre 2020 (Journée-forêt)
- Dimanche 29 novembre 2020 (Journée-forêt)
- Dimanche 13 décembre 2020 (Journée-forêt)
- Dimanche 26 décembre 2020 (Journée-forêt)
- Dimanche 3 janvier 2021 (Journée-forêt)
- Dimanche 16 janvier 2021 (Journée-forêt)
- Dimanche 31 janvier 2021 (Journée-forêt)

Zone Est (rue du Mont, rue de Luemschwiller)

- Samedi 7 et dimanche 8 novembre 2020
- Samedi 28 et dimanche 29 novembre 2020
- Samedi 12 et dimanche 13 décembre 2020
- Samedi 23 et dimanche 24 janvier 2021
- Samedi 6 février 2021 : battue concertée avec Wittersdorf

Le bulletin communal

Le magazine d'information de la Mairie paraît une fois par an. Il est diffusé en boîte aux lettres ou disponible en mairie. Vous pouvez télécharger la version numérique ci-dessous.



Contactez la mairie si vous êtes une entreprise ou une association et souhaitez figurer sur le site internet de la commune :
 E-mail : mairie@walheim.fr



CRÉDIT MUTUEL PAY ASSO, LA SOLUTION QUI SIMPLIFIE LES ENCAISSEMENTS DE VOTRE ASSOCIATION.

Crédit  Mutuel

Région Altkirch

14 place Xavier Jourdain – 68130 Altkirch

Tél. : 03 89 70 85 46 – Courriel : 03100@creditmutuel.fr

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 8 millions de clients sociétaires.